

SNEPNICE

**ELECTIONS FSU :
PARTICIPER MASSIVEMENT**

INFOS RAPIDES 2013

NUMERO 6 et 7

bureau@snepfsu-nice.net



17 novembre 2012

« Toute société qui n'est pas éclairée par des philosophes est trompée par des charlatans » Condorcet.

Bonjour à tous,

Tous les adhérents du SNEPNICE viennent de recevoir un bulletin académique contenant le matériel de vote aux élections internes de la FSU.

Ce rendez-vous triennal préparatoire aux congrès départementaux et national de notre fédération ne doit pas être négligé.

Les orientations de la FSU pour les trois ans à venir sont déterminées par cette période de débat et de vote interne. Ces échanges permettront d'enrichir les mandats de la FSU et de rester une force syndicale majeure dans la fonction publique.

Voter c'est facile : il suffit de remplir le bulletin que vous venez de recevoir et d'utiliser les deux enveloppes jointes pour l'adresser au siège du SNEPNICE.

Le vote que nous vous proposons dans nos deux départements ne concerne que le scrutin national ; pour le scrutin départemental il se déroulera au congrès départemental.

Quel vote ?

D'abord, le rapport d'activité que vous avez reçu dans le document préparatoire avec le dernier Pour.

Ensuite, quelle orientation pour l'avenir. Vous avez le choix entre cinq « courants de pensée » qui vous proposent chacun un texte d'orientation et une liste de candidats. Lisez attentivement ces textes et déterminez-vous ensuite en fonction de votre propre ressenti.

Si ces documents ne sont plus en votre possession vous pouvez les retrouver sur ce lien <http://www.fsu.fr/-Congres-Poiters-2013-.html>

Comment choisir la liste ?

Vous ne trouverez sur aucune d'elles le nom d'un militant du SNEPNICE, très peu de militants d'autres syndicats de l'académie, mais sur chacune des militants du SNEP dont plusieurs de notre direction nationale et en particulier notre secrétaire général Serge Chabrol.

A vous de jouer maintenant, ne tardez pas la limite de renvoi est fixée au 29 novembre.

APPEL – L’inspection EPS doit arrêter, sans délai, l’expérimentation du pack EPS

Depuis le 13/11/2012, un courrier de l’inspection pédagogique, via les conseillers techniques départementaux, exige des équipes d’Education Physique et Sportive, en collège, de remplir le pack EPS afin de compléter et faire remonter les protocoles d’évaluation pour le diplôme national du brevet.

Cette exigence a déjà été imposée aux lycées en début d’année avec les résultats que nous connaissons :

- Le pack EPS est un logiciel qui présente de grosses lacunes du point de vue de sa fiabilité et de son fonctionnement. L’expérience menée dans les lycées et dans les collèges met en exergue une série de bugs informatiques, de pannes, de blocages à différents niveaux de l’installation (programme et mises à jour), d’écrasement de données, de difficultés d’acquisition de la base de données élèves sans compter l’incontournable appui des services informatiques de l’établissement.
- De plus, le temps de travail nécessaire à l’installation et au remplissage de ce logiciel, incombant aux coordonnateurs, est indécent et renouvelable chaque année. 20 à 30 heures de travail en lycées - 10 à 15 heures en collèges sans compter la saisie des notes et autres problèmes techniques.

En outre, l’utilisation en « monoposte » de ce logiciel engage la responsabilité individuelle de celui qui l’utilise et notamment du coordonnateur, puisque c’est celui-ci qui en a la charge le plus souvent. Au moment où des pressions croissantes s’exercent sur ces derniers, en particulier concernant l’attribution de la seconde heure, il est incompréhensible que l’on puisse exiger d’eux ce surcroît de travail et de responsabilité.

- Comparativement à l’ancien dispositif (papier et/ou EPSnet), le travail est sans commune mesure. Pour rappel, la plupart des informations que l’on rentre dans le pack EPS sont déjà saisies dans les logiciels « SIECLE », « PRONOTE », « ENT »... (avec lesquels Pack EPS offre peu de compatibilité)
- Le pack EPS n’est pas un outil au service des élèves. Il n’est pas non plus indispensable à l’équipe EPS et « encombre » l’administration. Chronophage, il n’apporte pas de nouvelles fonctionnalités qui justifieraient une telle surcharge de travail de « secrétariat » !
- La conception du logiciel pose un réel problème déontologique. Les contraintes et les blocages générés entraînent inévitablement l’inscription de données inexactes. De plus, ce logiciel manque de flexibilité : ses applications ne peuvent pas prendre en compte les contraintes ou les spécificités des établissements, qu’elles soient ponctuelles ou permanentes. Le manque de réalisme de ce programme informatique engendre une situation ubuesque : il faut avoir rempli la majeure partie des applications du pack, pris la responsabilité, bien souvent, d’y entrer des informations erronées voire fausses et pour finir, le faire valider par le CA et le chef d’établissement avant de faire parvenir à l’inspection les protocoles d’évaluation et les notes !
- Les données confidentielles exigées devront elles aussi être de la responsabilité du coordonnateur ou bien chacun de nous prendra le temps d’effectuer un « copié-collé » de son iProf ?

Le SNEP a interpellé à de multiples reprises l’inspection d’EPS, le Doyen des IPR ainsi que Le Secrétaire Général du Recteur. Des engagements avaient été pris, notamment par le Doyen des IPR de ralentir la mise en œuvre de ce logiciel ; ils n’ont pas été tenus ; au contraire nous sommes engagés dans une mise en place à marche forcée, sur injonction de l’inspection générale nous dit-on, alors que cette « expérimentation » n’a pas été soumise à évaluation dans les quelques académies qui l’ont déjà réalisée. Nous demandons donc une évaluation précise et une consultation de la profession transparentes afin d’envisager une quelconque généralisation de cet outil.

D’autre part, nous savons que l’analyse du SNEP et de la profession est largement partagée par les chefs d’établissements soutenus par leur syndicat majoritaire.

EN CONSEQUENCE, LES PROFESSEURS D’EPS DEMANDENT L’ARRET IMMEDIAT DE L’EXPERIMENTATION DU PACK EPS, VERITABLE CARCAN.

DANS L’ATTENTE D’UN OUTIL « VERITABLE PROGRES POUR LA DISCIPLINE » NOUS EXIGEONS LA RESTAURATION DES ANCIENS PROCEDES DE REMONTEE DES PROTOCOLES D’EVALUATION ET DES NOTES.